

RÈGLEMENT CHALLENGE « POINTS CHAUDS » GP DE BÉDARIEUX 2024

- **Pour la course de 10 h :**

3 sprints seront effectués pour le classement du challenge points chauds aux tours 3,6,9

Pour chaque passage un barème est établi de la manière suivante:

- 1er : 5 pts
- 2ème : 3 pts
- 3ème : 1 pt

Le coureur ayant obtenu le plus de points remporte le challenge.

En cas d'égalité le coureur le mieux classé au scratch remporte le challenge

La catégorie minime ne concourt pas pour le challenge

- **Pour la course de 14h00 :**

4 sprints seront effectués pour le classement du challenge points chauds aux tours 3,6,9,12

Pour chaque passage un barème est établi de la manière suivante:

- 1er : 5 pts
- 2ème : 3 pts
- 3ème : 1pt

Le coureur ayant obtenu le plus de points remporte le challenge.

En cas d'égalité le coureur le mieux classé au scratch remporte le challenge

